

LA PETITE PRESSE

5 cent. le numéro

JOURNAL QUOTIDIEN

5 cent. le numéro

ABONNEMENTS. — Trois mois. Six mois. Un an.
Paris..... 5 fr. 9 fr. 18 fr.
Départements.. 6 11 22
Administrateur : E. DELSAUX.

3^{me} année. — SAMEDI 4 AVRIL 1868. — N° 746

Directeur-Propriétaire : JANNIN.
Rédacteur en chef : A. DE BALATHIER BRAGELONNE.
BUREAUX D'ABONNEMENT : 9, rue Drouot.
ADMINISTRATION : 13, place Breda.

PARIS, 3 AVRIL 1868.

LE CARÊME

Parler du Carême est mieux qu'une actualité.

La religion, l'hygiène et l'économie sociale sont également intéressées dans la question.

Les peuples de l'Orient ont toujours été de grands jeûneurs. Ce fait, ainsi que le fait très-bien observer le dictionnaire de Larousse, s'explique naturellement par l'influence du climat et le caractère des peuples.

Les Orientaux, doués de plus d'imagination que d'appétit, ne sentent pas au même degré que nous le besoin de la nourriture; pendant que leur âme, fortement impressionnable et continuellement ouverte à tous les phénomènes de la pensée et du rêve, s'élève dans les plus hautes régions, leur corps reste ordinairement abandonné à une douce indolence; et comme, par la loi de la nature, la nourriture matérielle doit être en rapport avec le travail musculaire, il arrive que chez eux, le besoin des aliments de l'intelligence, de l'imagination surtout, est bien plus pressant que celui des aliments du corps.

Les juifs pratiquaient le jeûne, comme les musulmans le pratiquent encore. La sobriété était chez eux la vertu favorite des gens pieux. Lorsque Jésus-Christ, à l'exemple de Jean-Baptiste, alla passer quelques semaines au désert, il jeûna pendant quarante jours. Mais, chez lui, les pratiques religieuses, on le sait, étaient toujours subordonnées à la loi et au bon sens. Les pénitences réglées lui semblaient inférieures à l'élan du repentir, et il ne se gênait pas pour blâmer les pharisiens qui observaient les termes de la loi sans se pénétrer de son esprit, et qui croyaient avoir acquis, par le jeûne, le droit de ne pas aimer leur prochain.

Les papes, désireux de concilier l'esprit de l'Évangile avec les règles de l'Église, fixèrent le jeûne des fidèles d'après celui du Christ, et instituèrent le Carême.

Le Carême, jusqu'au cinquième siècle, ne dura que trente-six jours. Il fut alors porté à quarante par toutes les églises, une seule

exceptée, celle de Milan, qui conserva l'ancien usage.

Le malheur est que les rois voulurent faire exécuter par la force les ordonnances des papes et des conciles.

Ils firent jeûner leurs soldats : ce n'était rien; mais ils allèrent jusqu'à défendre aux bouchers de vendre ou d'étaler de la viande en Carême, sous peine de mort. Des agents de police visitaient les hôtelleries et les palais, les chaumières et les châteaux, constatant les fraudes et dénonçant les citoyens qui faisaient gras. Pour une livre de bœuf, un bourgeois de Paris pouvait très-bien être attaché au carcan et mis en prison. Les grands seigneurs bâtonnaient les commis chargés de l'inspection, et les commis se vengeaient sur d'autres.

L'Hôtel-Dieu de Paris avait le monopole de vendre la viande de boucherie pendant les quarante jours qui précédaient Pâques. Mais, pour avoir le droit de s'approvisionner, on devait présenter un certificat du médecin, attestant qu'on était malade; et ce certificat devait porter la signature du curé de la paroisse.

En France, ces mesures furent toujours trouvées rigoureuses. Autant les chrétiens du moyen âge aimaient à jeûner pour plaire à Dieu, autant ils se révoltaient à la pensée d'y être forcés de par le roi. Aussi se vengeaient-ils de la contrainte par des mascarades comiques, des fabliaux et des chansons. Il est vrai qu'après avoir chanté, ils priaient.

Les coutumes propres au Carême variaient à l'infini. Augustin Challamel, dans les *Mémoires du Peuple français*, en cite quelques-unes :

Dans le Limousin, le mercredi des Cendres, on exposait sur la cheminée de la cuisine un tableau composé d'autant de lettres qu'il y a de jours en Carême, et l'on effaçait tous les soirs une de ces lettres, qui formaient l'inscription suivante :

Mors La mort
Imperat Commande
Regibus Aux rois,
Maximis Aux plus grands
Minimis Aux plus petits,
Denique Enfin
Omnibus A tous.

Au commencement du Carême, les sœurs de Sainte-Claire, religieuses qui faisaient

voeu de pauvreté, quittaient leur couvent chaque année pour recueillir les aumônes des fidèles. Aussi le peuple les appelait « hironnelles de Carême, » parce qu'elles étaient vêtues de noir et de blanc.

Dans le Var, le jour des Rameaux, les enfants attachaient des fruits à des palmes et à des branches de laurier.

Les œufs de Pâques, appelés *teinturiers*, à cause de leur mise en couleur, étaient solennellement bénits. Puis on les offrait en présents aux parents et amis. Les clercs des églises et les jeunes gens, dans certaines villes, allaient à la quête des œufs de Pâques.

Aujourd'hui encore, le Carême exerce son influence. On néglige sans doute quelques-unes de ses prescriptions, mais je ne crois pas qu'on trouve beaucoup de familles en France qui fassent gras le vendredi saint. Les soldats eux-mêmes renoncent, ce jour-là, à la soupe grasse de l'ordinaire

« Sous le rapport hygiénique, dit le *Dictionnaire Universel*, le Carême a sur la santé des peuples une heureuse influence, qui a été constatée par des hommes versés dans la science et n'ayant d'autre parti pris que celui de dire la vérité. Le printemps est, pour la nature entière, pour la nature organique surtout, un moment de réveil, de renaissance. En même temps qu'une exubérance de séve vient animer la plante, les animaux sentent, eux aussi, un redoublement de vie travailler leurs organes. Le sang circule avec plus de force et de chaleur; la digestion s'opère d'une manière plus active et plus complète; tout, dans le corps de l'animal, ressent une heureuse influence; mais cette exubérance même de vie peut devenir un danger pour la santé, et l'équilibre, qui en est la condition essentielle, peut être dérangé. C'est ce qui arrive en effet: nous voyons, à cette époque de l'année, le nombre des maladies s'accroître, et bien des personnes, dont le tempérament n'est pas assez robuste pour résister à cette espèce de révolution qui se produit en elles, sentent la nécessité de se débarrasser par des purgations ou par des saignées de cet excès de vie qui met leur santé en péril. Or, si l'on réfléchit que le Carême se trouve placé à l'entrée de cette saison critique, on comprendra sans difficulté que le système de privations qu'il nous impose doit naturellement, en ne satisfaisant pas à tous les appétits du corps, entra-

ver ce mouvement, et favoriser ainsi la santé d'une manière d'autant plus efficace qu'il agit comme préservatif, et non comme remède. »

Au mois de juin 1793, des citoyens de Paris, pour remédier à la misère publique et au renchérissement des denrées, proposèrent de se soumettre à un jeûne patriotique et de se réduire, pendant un certain temps, au strict nécessaire. Plusieurs sections jurèrent de s'abstenir de viande pendant six semaines.

L'hiver suivant, Barrère proposa, au nom du comité du Salut Public, un Carême civique. Legendre, qui était boucher, mais qui ce jour-là ne prêchait pas pour son saint, monta à la tribune et demanda que la Convention ne se bornât pas à inviter les bons citoyens à ce Carême, mais encore qu'elle le décrétât.

Cambon lui répondit que la République ne devait pas imiter les formes de la Monarchie, et que l'Assemblée devait s'en rapporter à l'initiative individuelle.

La question revint encore une fois devant la Convention.

Un député, Vialard, prit la parole :

« VIALARD. — Je viens de parcourir les départements; je dois faire part d'un moyen sûr qu'emploient les habitants des campagnes pour parvenir à faire revenir l'abondance.

Ils se sont imposé eux-mêmes un carême civique; ils ne délivrent de la viande qu'aux malades et infirmes. Si ce moyen était en usage ici, vous verriez bientôt renaitre l'abondance.

« UN REPRÉSENTANT. — Dans un moment orageux, dans un moment de disette, car elle existe, et personne n'en doit douter, de vrais républicains doivent faire des sacrifices; ils doivent se montrer dignes de la cause qu'ils défendent, en apprenant aux égoïstes et aux accapareurs, que leur patience ne se lassera jamais, qu'ils sauront se contenter de pain et d'eau. (Rumeurs dans une des tribunes.)

« Sans doute, citoyens, je le sais comme vous, nous sommes loin d'être réduits à cette extrémité; en disant que des républicains pouvaient se contenter de pain et d'eau, j'ai voulu les inviter au courage des privations qui doit les rendre invincibles. C'est par sa sobriété que Sparte s'est élevée à une grande hauteur et qu'elle a fait triompher la liberté.

ROCAMBOLE

N° 447 LES

MESURES DE LONDRES

PAR

PONSON DU TERRAIL

QUATRIÈME PARTIE

UN DRAME DANS LE SOUTWARK

VIII

Ces mots : pour l'Irlande, accentués d'une certaine façon par miss Ellen, avaient suffi pour établir comme un courant de sympathie électrique entre elle et le révérend Peters' Town. Elle continua :

— Mon révérend, la fille de lord Palmure, comme vous le pensez bien, est au courant de la politique.

Voir le numéro du 22 novembre.

— Cela doit être, fit le prêtre en saluant de nouveau.

— Et e n'ignore aucune des questions qui intéressent en ce moment l'Angleterre.

Ici, il y eut un nouveau salut du révérend.

Miss Ellen poursuivit :

— Mon père n'a pas d'autre secrétaire que moi.

— Ah!

— Je décachète son courrier et je réponds souvent en son nom aux plus hauts personnalités.

Miss Ellen disait vrai, et on le sentait, en dépit de sa jeunesse, à cette voix calme, légèrement ironique, et douée d'un timbre plein d'autorité.

— Mon père, poursuivit miss Ellen, a, comme vous le savez, une grande autorité à la Chambre haute.

Le révérend fit un geste affirmatif.

— Et on le sait un ennemi acharné de l'Irlande et de ces misérables qui ont depuis quelque temps déclaré à l'Angleterre une guerre ténébreuse.

Le petit œil du révérend eut un nouvel éclair de haine.

— Cependant, reprit la jeune fille, l'Irlande a des ennemis plus acharnés que mon père et les hommes de son parti.

— Et... fit le révérend en fronçant le sourcil, quels sont ces hommes, mademoiselle?

— Vous et les vôtres.

— Vous croyez?

— La haine de parti s'émousse quelquefois, continua miss Ellen, la haine de secte, jamais.

Le clergé anglican hait mortellement le clergé catholique, dont le foyer, pour les trois royaumes, est l'Irlande.

— Fort bien, dit le prêtre.

— C'est une haine sans trêve, sans merci, que celle que vous avez vouée à l'Irlande, reprit miss Ellen, et c'est pour cela que je suis venue.

Le révérend attendait que la patrienne s'expliquât nettement.

— Vous avez offert à mon père le secours de cette armée occulte que vous commandez, n'est-ce pas?

Sir Peters Town regarda de nouveau miss Ellen.

Celle-ci avait aux lèvres ce sourire confiant et moqueur qui sied à ceux qui touchent à la diplomatie.

— La religion anglicane, comme le catholicisme, poursuivit miss Ellen, a ses affiliations religieuses qui ont un but politique, ses sociétés mystérieuses et secrètes qui tiennent en échec la

clergé régulier et l'archevêque de Cantorbéry lui-même.

Or, vous êtes le chef suprême d'une de ces associations, la plus puissante, selon moi, celle qui a voué une guerre d'extermination à l'Irlande.

— Cela est vrai, miss Ellen.

— Et c'est pour cela qu'au lieu de dédaigner vot e concours, comme mon père, qui a été mal inspiré ce jour-là, je viens à vous.

— Ah! fit le révérend, qui se mép it aux paroles de miss Ellen, lord Palmure se ravise?

— Non, je ne viens pas de sa part.

— De laquelle donc venez-vous?

— De la mienne, dit froidement miss Ellen.

Le révérend la regarda de nouveau.

Et, cette fois, il eut un tressaillement par tout son être.

Son regard avait heurté celui de miss Ellen, comme se heurteraient deux lames d'épée forgées et trempées ensemble, après avoir été tirées du même bloc d'acier.

Et le prêtre eut soudain une confiance aveugle en cette jeune fille à l'œil dommaeur, et que la nature avait armée pour la lutte, en lui donnant une beauté souveraine.

— Parlez, miss Ellen, dit-il.

Cela voulait dire.

dansait des galops effrénés entre les mains de sa domestique, mais que la caisse se vidait aussi avec une étrange rapidité. Il résolut de surprendre Geneviève, et il l'observa attentivement.

Il n'attendit pas longtemps. Mercredi, il constata qu'une somme importante venait de disparaître. Personne, excepté sa bonne, n'avait pu pénétrer dans la pièce où cet argent était renfermé.

M. P... n'hésita pas; il requit les agents d'arrêter la coupable, qui fut prise au lit en compagnie d'une amie, sans place, à qui elle avait cru pouvoir donner l'hospitalité sans le consentement du maître du logis.

Mais d'argent on ne trouvait pas la moindre trace. Comment convaincre la voleuse ?

On ne se mit pas moins en route vers le commissariat de police. Chemin faisant, Geneviève fit un faux pas qui imprima un mouvement assez brusque à tout son corps. Aussitôt un bruit métallique se fit entendre; un rouleau de pièces d'or de 500 fr. venait de s'échapper du chignon de Geneviève et était tombé sur le pavé.

Fera-t-on figurer le chignon comme pièce de conviction ?

Avant-hier, rue de Rambuteau, un cheval attelé à un coupé bourgeois s'est cassé une jambe en tombant. Prévenu de l'accident, un restaurateur hippophagique s'est présenté et a acheté le cheval pour la somme de quarante francs. F.

La Presse illustrée publie dans son numéro qui paraîtra demain à Paris et dimanche, dans les départements, les gravures suivantes :

L'Incendie du navire la Fanchette, dans le port du Havre, — la Distribution des Rameaux, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, — la Communion pascale magnifique tableau de Barrias, Trop tard, par Henri Daumier; et une jolie vue de nos établissements du Sénégal.

La Presse illustrée ne se vend que cinq centimes aux acheteurs de la Petite Presse.

Un volume de M. Firmin Javel, Treize à table, précédé d'une préface de Jules Claretie, vient de paraître à la Librairie internationale, boulevard Montmartre. — C.

SUCCEES — LES BONS LIVRES A 10 C.

Plusieurs déjà ont dû être réimprimés, la Musique, avec notes gravées; le Dessin, aux nombreuses vignettes; — la Tenue des Livres, simple et double; — Esther-Athalie (pour 10c.); — Grammaire de Lhomond, suivie du Système métrique; — Lectures de Dimanche. — Cent Lectures instructives, etc.

Nos lecteurs voudront propager les Bons Livres à 10 c., acquisition très-utile à chaque famille.

DEPARTEMENTS ET COLONIES

Le tribunal de première instance établi à Savenay (Loire-Inférieure), est transféré à Saint-Nazaire, même arrondissement.

Des bureaux télégraphiques ont été ouverts dans les localités suivantes :

Ardentes (Indre), Bouilly (Aube), Eauze (Gers), Ghisoni (Corse), Gondrin (Gers), Mirambeau (Charente-Inférieure), Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

Dans les premiers jours de la semaine dernière, racontent les Tablettes des Deux Charentes, quelques personnes de Rochefort, tentaient sur une frêle yole de plaisance, non pontée, nommée le Lutin, la traversée de la Rochelle à l'île d'Aix.

Cette promenade maritime fut favorisée par un temps superbe et par une mer tranquille; mais le retour fut difficile.

Nos marins amateurs passèrent toute la nuit sur les flots, et, ne pouvant gagner l'entrée du port de

la Rochelle, ils se laissèrent porter sur la petite baie du Ché, où l'embarcation s'échoua.

Cette partie de plaisir devait avoir une affreuse conséquence.

Vendredi dernier, un des passagers, officier au 49^e, accompagné par un soldat, attaché comme ordonnance à son service personnel, se rendit au lieu où la yole avait été abandonnée, et, après de longues heures d'un pénible travail, parvint à remettre à flot l'embarcation qu'il se proposait de ramener dans le port de la Rochelle.

Le soldat le suivit à bord, et à cinq heures et demie environ, ils prirent le large dans l'intention de doubler, en manœuvrant à la voile, la pointe des Minimes.

On ne devait plus les revoir.

Le lendemain, la pointe d'un mâ, dépassant à peine la surface de l'eau, attirait l'attention d'un canot de pêche côtière. Aux vergues de sa voile à l'antenne, il fut facile de reconnaître le Lutin. Le canot, ne pouvant relever cette épave, marqua la place du naufrage avec une bouée.

Quand on y revint, la mer avait tout enlevé.

Depuis quatre jours, de nombreuses embarcations sillonnent en vain le lieu du sinistre. Leurs incessantes recherches, leurs sondages répétitifs n'amènent aucun résultat, et le flot n'a encore jeté à la côte ni un débris ni un cadavre.

Un chien épagnol de forte race, qu'ils avaient avec eux, n'a pas non plus reparu.

Nous apprenons ce ma in qu'un cadavre de militaire a été découvert sur la côte.

Ce cadavre est celui du soldat attaché comme ordonnance au lieutenant du 49^e.

Le nommé Maillet, âgé de soixante-dix ans, rentier à l'île-Adam avait une partie de son avoir en actions du Crédit mobilier. Les pertes qu'il éprouvait le rendaient très-chagrin; il était en outre très-souffrant. Le 14 mars il s'enferma dans son atelier de menuiserie, il arrêta son fusil dans une presse de menuisier, puis il se plaça sur un fauteuil qu'il avait été prendre dans le salon, et il fit partir la détente au moyen d'une baguette de treillage. La mort dut suivre immédiatement le coup de feu, qui atteignit en pleine poitrine ce malheureux. Une partie des vêtements avait pris feu.

Ce qui suit est extrait de l'Indépendant de Douai:

Depuis plusieurs jours, des feux follets très-intenses se produisent, chaque soir, à la Berce-Gayant près de la butte. Un certain nombre de personnes, sont allées, hier, dans la soirée, assister à ces phénomènes, et on nous apprend que plusieurs savants professeurs doivent se réunir sur les lieux, aujourd'hui mercredi, entre 7 et 8 heures du soir, avec les expérimentateurs des jours derniers, pour se rendre compte des faits curieux qui s'y produisent.

Les jeunes gens qui se livrent aux expériences se font suivre ou précéder, à leur gré, par les feux follets dans toute l'étendue de la Berce-Gayant. Les flammettes poursuivent, en voltigeant, les expérimentateurs qui exécutent dans ce but des courbes insensées et des zig-zags très-compliqués. C'est, paraît-il, un spectacle étrange et intéressant; il est rare, nous dit-on, que ces exhalations enflammées se manifestent avec une telle intensité.

Ce petit phénomène, peu commun dans nos contrées, ne manquera pas d'éveiller l'attention et la curiosité publique.

ÉTRANGER

C'est après le 15 avril prochain qu'aura lieu l'inauguration du chemin de fer provisoire sur le mont Cenis, entre Suse et Saint-Michel; quelques jours après il sera ouvert au public.

Le voyage de Turin à Genève et à Paris sera ainsi abrégé de plusieurs heures.

L'expérience acquise pendant la construction de ce tronçon provisoire d'un service difficile avec ses courbes d'un très-petit rayon et avec ses pentes excessives, a eu pour résultat de faire modifier par les ingénieurs John Barraclough Fell la machine de leur invention.

Plusieurs mois de service public suggéreront de

nouvelles améliorations; toutefois, le problème de gravir une pente très-rapide peut être considéré comme résolu.

On mande de Catanzaro à la Gazette de Turin que, notamment à Taverna et Soveria, la misère est à son comble.

Les habitants, ne sachant plus que faire pour avoir un morceau de pain, vendent jusqu'au matériel de la toiture de leurs maisons.

Le colonel Prùhock, du 9^e régiment de cavalerie, a offert, dernièrement au général Rawlings, chef de l'état-major du général en chef de l'armée, un arc et des flèches capturés le 26 décembre dans un combat avec les Indiens, près du fort Lancaster, au Texas.

La coiffure d'un grand chef indien, tué dit-on, dans le même engagement, a été offerte par le même officier au général Grant.

Elle se compose d'une bande de drap écarlate ornée de pasquilles de métal de diverses couleurs, et est surmontée d'une plume sur laquelle est noté, par autant de marques de couleurs, le nombre des ennemis scalpés par le guerrier qui la portait.

Près de Catskill a éclaté un incendie dont les suites ont été terribles. Une maison, habitée par la famille de W. Oliver a été la proie des flammes. La famille dormait, et ce n'est qu'à grand peine qu'elle est parvenue à s'échapper. M. Oliver, traînant après lui un petit garçon, et sa femme, portant dans ses bras une petite fille de trois mois, partirent pour gagner l'habitation la plus voisine, laissant leurs quatre autres enfants sur les lieux même de l'incendie, à la chaleur duquel ils cherchaient à réchauffer leurs membres.

Ces malheureux, cependant, ne devaient pas atteindre le refuge qu'ils cherchaient à travers l'horreur de cette nuit fatale. Ils tombèrent enfoncés dans la neige au moment où ils allaient y arriver, et ce n'est que le lendemain que le propriétaire de la maison où ils comptaient trouver un asile, les a découverts, en voyant rouler dans les tourbillons du vent des lambeaux de linge arrachés aux épaules nues de la pauvre femme.

Cette malheureuse, dans sa détresse, a donné un touchant exemple de sollicitude maternelle. Le père, le jeune garçon de six ans, et elle-même, ont été si terriblement gelés que, bien qu'ils conservassent encore un souffle de vie, on n'avait nul espoir de les sauver.

L'enfant de trois mois, au contraire, s'est trouvé tellement préservé par les étroitures de sa mère, qu'il n'avait que médiocrement souffert, et qu'il paraît devoir survivre à ses parents.

Il vient de tomber de la neige noire dans le Michigan.

Ce phénomène est assez rare et fait toujours sensation quand il se produit, d'autant plus qu'il est fort difficile à l'expliquer.

On signale bien une substance fuligineuse qui se trouve mêlée à la neige; mais d'où vient cette substance? De quelque volcan lunaire peut-être.

Or, cela n'est rien moins que certain.

On parle encore d'électricité qui brûlerait certains gaz éparés dans l'atmosphère, et de mille autres hypothèses tout aussi nuageuses.

Pour les faits, le secrétaire de la rédaction, ÉMILE HÉMERY

UN CONSEIL PAR JOUR

Pourquoi laisser ignorer aux jeunes filles les pièges qui leur sont tendus? Pourquoi leur cacher combien elles sont faibles dans la lutte?

Si les abouettes savaient que la ficelle du miroir est dans la main du chasseur, elles ne viendraient pas faire les coquettes dans la prairie.

HENRI D'ALLEBER

La vie à deux mille pieds sous terre

On sait les événements qui viennent de se passer dans l'arrondissement de Charleroi, et à ce propos, on lira avec intérêt une description pittoresque de l'existence des ouvriers mineurs dans les charbonnages du Hainaut, que nous extrayons de l'Economiste belge :

Bien peu d'entre nos lecteurs se sont demandé, sans doute, au prix de quels labours, de quelles fatigues et de quelles privations le morceau de charbon qui réjouit leur foyer a été acheté.

Qu'ils se transportent par la pensée au bord d'une fosse, par une froide nuit d'hiver. Ils verront arriver, tout transis, des villages avoisinants, les ouvriers qui composent le trait (personnel employé à l'intérieur de la mine), hommes, femmes, enfants ou jambots. Ce troupeau se précipite vers les échelles verticales appliquées le long des parois de la bura (puits de mine) jusqu'à une profondeur de 4, 5, 6 ou 700 mètres, quatre ou cinq fois la hauteur des tours de Notre-Dame. Au bout d'un quart d'heure, le trait est descendu, et chacun se met à sa besogne, sans perte de temps, car le travail, sauf un petit nombre d'exceptions, est payé à la tâche. Ceux-ci vont percer les galeries et faire les remblais, ceux-là abattre la houille dans des veines dont l'épaisseur ne dépasse guère 50 ou 60 centimètres. Ils travaillent ordinairement couchés sur le côté, quelquefois dans les positions les plus bizarres et les plus gênantes, selon que la veine se présente.

D'autres, les sclameurs, sont employés au transport.

Les femmes chargent les chariots; les enfants, ou jambots, qui commencent à descendre vers l'âge de dix à onze ans dans la mine, portent les outils, font les commissions des ouvriers et d'autres menus travaux; un bon nombre aussi sont employés au triste supplice que nous ont révélé les enquêtes anglaises, et dont la description a contribué plus qu'aucune autre cause à faire interdire aux jeunes enfants le travail des mines. Ces pauvres jambots, que l'on reconnaît à leur teint livide et à leurs cheveux d'éclairés par la privation de la lumière du jour, passent leur journée au fond d'une sombre galerie, occupés à ouvrir et à fermer une porte.

Le travail est, du reste, parfaitement organisé dans l'intérieur des mines: ordinairement les mineurs s'associent pour l'abattage du charbon, et on les paye par mètre d'extraction. Le sclamage (transport) se fait également à l'entreprise.

Les ouvriers associés se surveillent les uns les autres, afin que chacun exécute loyalement sa quote-part de la tâche commune. Il en résulte que la besogne des surveillants ou porions se réduit à fort peu de chose. Ils n'ont plus guère qu'à mesurer le travail fait pour régler le compte des ouvriers. Autrement ce mesurage donnait lieu à de nombreuses contestations: les exploitants profitaient de l'ignorance des ouvriers pour les tromper sur la mesure; les ouvriers, à leur tour, s'efforçaient de leur rendre la pareille en changeant, par exemple, les points de repère qui servent à apprécier l'avancement du travail dans la veine. Mais des deux parts on s'est aperçu qu'on était digne de ces mauvaises pratiques, et on y a renoncé.

Aujourd'hui, les contestations sont devenues rares, et le mesurage s'effectue en général d'une manière loyale.

Le travail se poursuit pendant douze heures, quelquefois même, dans les moments de fortes demandes, pendant quatorze et seize heures, sauf de courts intervalles pour les repas. Ce travail si rude est en même temps des plus dangereux: l'ouvrier mineur dispute sa vie aux inondations, aux éboulements, et dans la plupart des mines du couchant, au terrible grisou. A chaque instant, l'élargissement de la flamme de sa lampe lui révèle la présence du gaz mortel. Sa vie alors ne tient qu'à une maille plus ou moins serrée du tissu métallique de la

LA COMTESSE
N° 157
MONTE-CRISTO
LA RÉDEMPTRICE
XXX
COMMENT S'ENVOLENT LES ANGES
(Suite)

C'était la Pippione qui consolait elle-même sa pauvre mère désespérée.
A son tour, elle était devenue la protectrice.
Hélène ne la quittait plus, comme si elle eût voulu profiter des dernières heures de cette âme qui s'éteignait, transformer chaque heure en une journée, chaque journée en une semaine de cette jouissance qu'elle avait connue pendant si peu de temps, et qu'elle allait perdre à jamais?
— Vois-tu, chère mère, disait la Pippione
Voir le numéro du 8 novembre.

avec une douce autorité, en serrant entre ses pauvres mains frêles la main glacée de la comtesse de Monte-Cristo, il ne faut pas pleurer. Je ne souffre pas! Il me semble que je m'endors. Mais je suis lasse!... Oh! que je suis lasse!

La vie m'a été si lourde!
Je ne me plains pas pourtant. Les deux mois de bonheur sans mélange que j'ai passés auprès de vous, compensent largement toute une existence de misère. Ils auront été bien courts, mais on dit que les bonheurs les plus courts sont les meilleurs!

Pourquoi pleures-tu donc! Je ne te quitterai pas, va! Dieu est bon; si j'ai commis quelque faute, il me la pardonnera; il m'offrira alors son beau paradis plein de fumée d'encens, de chants de Séraphins, de lumières étincelantes, mais moi je lui dirai:
« Non! mon Dieu je ne veux pas me promener dans vos jardins où fleurissent les étoiles. Mon paradis à moi, permettez-moi de le choisir. »

Et mon paradis, chère mère, ce sera de rester près de toi, près de vous! toujours vivante dans vos pensées, vous écoutant et vous répondant, causant tout bas avec vos âmes.

Quand la fleur embaumera dans le jardin, et que tu la porteras à tes lèvres, je serai dans la fleur, et c'est moi qui recevrai le baiser! Je me ferai aussi le rayon, le souffle qui passe, le murmure qui bruit. Le vent qui agitera tes che-

veux sera ma caresse; l'odeur qui des lilas fleuris s'éleva vers ta fenêtre, ce sera mon souffle; le chant lointain qui te fera pleurer, ce sera ma voix!

Et à ces consolations exquises, Hélène sentait son cœur se fondre. De rauques sanglots soulevaient sa poitrine, des flots de larmes ruisselaient sur ses joues.
— Non, non, mon séraphin, ne t'envole pas! Que deviendrais-je, pauvre femme, quand je ne te verrai plus, quand je n'entendrai plus la musique de tes paroles, que je ne pourrai plus baiser tes yeux, boire ton sourire!

O nourriture divine de mon cœur! pain de mon âme! Le festin va-t-il si vite se terminer, à peine commencé! Je suis affamée de tes caresses, moi!

Ce Dieu, qu'on nous dit clément, ne serait-il donc qu'un tyran injuste et capricieux? Pourquoi me la rendre s'il voulait si vite me la ravir!

Et la voix de la Pippione se faisait religieuse, presque sévère:
— Mère, ne blasphème pas! Point de colère contre Dieu! Hélas! ces colères et ces blasphèmes nous sépareront peut-être à jamais!

Je le sais bien, va! que, sans moi, tu ne pourras plus vivre, et c'est ce qui me fait en ce moment si tranquille et si joyeuse.

Tant que tu resteras ici-bas, je me ferai ta compagne d'exil, mais, plus tard, lorsque, persécutée, résignée aux volontés de notre Père

qui est aux cieux, tu auras à ton tour fermé tes yeux humains pour ne plus les rouvrir, alors je serai à mon tour à ton chevet, attendant ta délivrance, et ivres d'une joie éternelle, nos deux cœurs, réunis à jamais, enlacés pour l'éternité, s'envoleront d'un même essor vers le ciel clément.

Comprends-tu cette joie, mère: ne jamais se quitter, toujours s'aimer, toujours!

Former, pour ainsi dire, à la fois deux êtres distincts et un seul être; être toi et moi en même temps.

Aimer et savoir que l'on est aimée, et que la mesure de l'amour que l'on inspire est celle même de celui que l'on éprouve.

Ici-bas, nous ne nous connaissons point; je t'ignore comme tu m'ignores; entre nos deux esprits nos deux corps font obstacle; nous ne nous voyons que confusément à travers le voile de la chair.

Mais là-haut, nous lirons clairement dans le cœur l'une de l'autre.

Et savoir à quel point l'on s'aime, c'est le véritable paradis, vois-tu!

Hélas! Toutes ces promesses d'un bonheur mystique et infini, loin de calmer les angoisses d'Hélène, ne faisaient que les rendre plus intenses, en lui faisant mesurer la valeur du bien qu'elle allait perdre.

Par intervalle, cependant, au vent de ces paroles inspirées, l'âme d'Hélène s'envolait vers

lampe de Davy. Mais il est accoutumé au danger, et il continue sa besogne sans s'émouvoir. Quelque fois même, il l'aggrave à plaisir, en fumant sa pipe en cachette. Quand un coup de feu éclate, les victimes se comptent par douzaines. C'est alors aussi que se révèlent les admirables qualités de ces natures si rudes et si grossières en apparence. C'est à qui se précipitera au secours des victimes, et les traits de dévouement et d'héroïsme sont si communs dans les mines, qu'on ne les remarque point.

La journée finie, le trait remonte. Autrefois il remontait par les échelles, et la troupe arrivait exténuée au bord de la fosse. Cela n'empêchait pas cependant les jambats de chercher à se dépasser sur les échelles, où ils grimpaient comme des singes, et les accidents arrivaient le plus souvent par cette cause.

Aujourd'hui, la remonte se fait communément dans des cages, et, sauf le bris des cordes, elle ne présente que de faibles dangers.

En hiver, le trait, remonté de sa fosse, trouve le soleil couché; en sorte que le mineur voit seulement le dimanche la lumière du jour. La journée finie, chacun rentre chez soi, soupe et se couche harassé, pour être levé avant quatre heures. Le dimanche, on va au cabaret boire de la bière brune, on joue à la balle ou on tire de l'arc. Ce sont les seuls délassements du mineur.

LA MAISON VOLIANT

Il y a quelques jours, raconte la *Situation*, un habile voleur était parvenu à s'emparer d'un gilet qui se trouvait à l'étalage d'un marchand fripier de la rue du Faubourg du Temple.

Ce gilet, tout neuf, en magnifique velours noir avec un pointillé de soie rouge, était le dessus du panier de la boutique du fripier qui espérait en tirer un bon prix; aussi fut-il très-sensible à sa disparition.

Dimanche dernier, il passait sur le boulevard, quand il aperçut, assis nonchalamment devant un café, un monsieur assez bien mis, ayant un gilet qui attirait son attention. C'était un gilet en velours noir avec pointillé rouge. Notre tailleur se dit : voilà le gilet qui m'a été volé, ou tout au moins son frère; mais comment faire pour découvrir la vérité? Le cas était embarrassant; il ne pouvait guère déceintement aller demander à brûle-pourpoint au quidam où il avait acheté ce gilet et encore moins le faire arrêter par un sergent de ville, parce qu'il avait un gilet en velours noir pointillé de rouge.

Enfin, après avoir réfléchi un instant, il s'avisa d'un stratagème, vint s'asseoir à côté de son homme, le salua et bientôt engage la conversation avec lui :

— Vous avez un magnifique gilet, Monsieur.

— Vous trouvez, répond l'homme un peu embarrassé.

— Oui, et il vous durera longtemps, je vous en réponds.

— Vous vous y connaissez?

— Si je m'y connais? Je suis premier coupeur dans la maison Voliant et c'est votre tailleur, n'est-ce pas? car je reconnais ce gilet, c'est moi qui l'ai coupé.

— En effet, je me fais habiller dans cette maison, répond son interlocuteur, sans se douter du piège qu'on lui tendait.

Notre fripier n'en demande pas davantage, il s'éloigne sous prétexte d'aller chercher un ami qui vient de passer et il court rejoindre un sergent de ville. Inutile d'ajouter qu'il avait cité le premier nom qui lui avait passé par la tête et que la réponse de son homme avait confirmé ses soupçons. C'était bien son voleur et il le fit arrêter immédiatement.

Belle-mère assassinée par sa bru

Au hameau des Loges-de-l'Étang-Neuf, commune de Flavigny, canton de Néronde, vivaient en assez mauvais rapports la veuve Vergéat, âgée de 60 ans, et sa bru, Marie Fondard, femme Vergéat, âgée de 37 ans.

C'était une gaillarde qu'on désignait dans le pays sous le nom de *La Fondard*, tout court.

Les relations devenaient de plus en plus aigres, et voici ce qui mit le comble à l'exaspération :

La veuve Vergéat avait l'usufruit depuis peu d'une maison dont son fils avait la nue-propriété. Elle céda verbalement à celui-ci son droit d'usufruit, mais à la condition qu'il lui fournirait des aliments et un peu d'argent.

La pauvre vieille était fatiguée de solliciter le plus souvent sans résultat; sa bru surtout se montrait dure et impitoyable envers elle.

Cependant le ménage des deux époux Vergéat était aisé : on avait deux vaches et un peu de bétail.

La veuve Vergéat, ne pouvant vivre ainsi, résolut de repasser par acte régulier à son gendre l'usufruit qu'elle avait tout d'abord abandonné à son fils; à cet effet, elle fit mander chez un notaire les époux Vergéat-Fondard. Ils ne s'y rendirent pas.

Peu après, la bonne femme exaspérée (en somme il fallait vivre), se rend chez son fils. C'était le mardi 25 février, vers le milieu du jour. Il était absent, elle ne trouva que sa bru, assise devant le feu.

Celle-ci ne se dérangea pas.

La veuve Vergéat lui adressa des reproches et lui dit :

— Tu veux donc me faire mourir de faim? donne-moi ce qui me revient, etc., etc.

Voilà du moins ce qu'a révélé la coupable elle-même.

La veuve Vergéat, dans un moment de colère, se serait emparé d'une culette qui se trouvait là, et la brandissant au-dessus de sa bru, aurait dit :

— Il faut que cela finisse, tu auras ma vie ou j'aurai la tienne. Alors, la Fondard, se levant, aurait tordu les bras de sa belle-mère et après l'avoir désarmée, aurait frappé sur elle sans pitié : la vieille tomba ; loin de s'arrêter, la mégère redoubla ses coups avec une telle fureur que la culette se brisa entre ses mains en trois morceaux.

La pauvre vieille baignait dans son sang et râlait son dernier soupir.

La mégère se baissa alors sur sa victime, elle était morte; elle portait plusieurs plaies dont une surtout avait pénétré jusqu'au cerveau; le morceau de fer semi-triangulaire avait dû déterminer instantanément la mort.

La coupable ne fut alors préoccupée que d'une chose, d'éviter les taches de sang sur le carreau de la chambre; elle mit tout en œuvre pour cela, puis, après avoir entortillé le cadavre de vêtements, elle le porta sur un tas de pommes de terre. Sa sinistre besogne terminée, elle se rappela que ses vaches n'avaient pas bu, et comme si de rien n'était, elle fut conduire ses bêtes à l'abreuvoir.

Le garde champêtre, qui avait remarqué que la maison de la veuve Vergéat était fermée, et qui avait entendu, comme il l'a dit, *mormuser*, l'aborda et lui demanda où était sa belle-mère; je l'ignore, dit-elle, avec un sang-froid imperturbable, je ne l'ai pas vue, probablement elle *bornande* dans le voisinage.

Le garde champêtre, poussant ses investigations, connut bientôt la vérité par une des voisines. Alors pénétrant dans la maison, il trouva le corps de la malheureuse vieille sur le tas de pommes de terre; presque aussitôt arriva le beau-frère, qui fit presque office de juge d'instruction.

La femme Vergéat-Fondard avoua tout : seulement elle prétendit qu'elle avait tué sa belle-mère pour n'être pas tuée par elle.

C'est elle-même qui a révélé ces horribles détails, et lorsqu'on lui demanda ce qu'elle entendait faire du cadavre; je voulais, a-t-elle dit, le porter sur mon dos dans sa maison, l'installer dans son lit pour faire croire que d'autres l'avaient tuée.

Le juge de paix de Néronde, dit le *Messenger de l'Allier*, à qui nous empruntons le récit de ce crime,

ayant fait la première information et reçues aveux, la coupable fut transférée, jeudi dernier, à Saint-Amand, où le parquet suit cette grave affaire.

Au moment où les gendarmes traversaient Flavigny avec leur prisonnière, ils furent précisément coupés par l'enterrement de la victime; étrange coïncidence!

MAZAGRAN

(Suite. Voir le numéro d'hier)

III

LES RÉGULIERS D'ABD-EL-KADER

Les réguliers d'Abd-el-Kader qui formaient, à Mazagran, l'élite des assaillants, ont laissé des souvenirs de bravoure trop vivaces pour que nous ne leur consacrons pas quelques pages; mais avant de donner de curieux détails sur leur organisation, il nous faut parler de l'organisateur : une des plus grandes figures de l'époque!

Abd-el-Kader en 1840, lors du siège de Mazagran, était à l'apogée de sa puissance.

Un traité maladroite venait d'en faire un chef absolu de tout le territoire que nous n'occupions pas; nous l'avions en quelque sorte consacré roi de l'Algérie.

Profitant de sa situation avec une rare adresse et une infatigable activité, l'émir s'était créé une armée régulière : infanterie, cavalerie, artillerie. Il avait, grâce à ces troupes, assuré son autorité sur les tribus et préparé cette révolte terrible qui dura sept ans et dont l'affaire de Mazagran fut un des épisodes.

Chose étrange!...

A près de deux mille ans de distance, il s'est trouvé sur la vieille terre numide, un homme pour renouveler contre nous les merveilleuses luttes de Jugurtha contre les Romains.

Entre le vaincu de Marius et le prisonnier de Lamoricière, les points de ressemblance sont frappants.

Même bravoure, même ambition, même génie politique et militaire, façon de combattre identique, pareilles péripéties, et l'on pourrait dire dénouement semblable, en tenant compte de la différence des mœurs.

Jugurtha obtint de Rome une investiture habilement extorquée; Abd-el-Kader, par sa ruse diplomatique, se fait donner par nous l'autorité qui lui manquait Jugurtha, toujours vaincu, lutte avec acharnement, sans cesse abattu, sans cesse relevé, contre les meilleurs généraux de Rome. Abd-el-Kader, après cent défaites, est encore debout. La fortune de Rome pâlit et des détachements romains sont massacrés; fatigué de cette lutte meurtrière, le sénat faiblit, et, sans l'éloquence de Marius, relevant les courages abattus, on abandonnait la lutte; de même l'émir nous massacre un corps de troupe à Aïn-Temouchen et nous extermine un bataillon entier à Sidi-Brahim; et les Chambres, lassées, se demandent si, l'outrage vengé, mieux ne vaudrait pas quitter l'Algérie. Bugeaud accourt, fascine les députés par sa parole entraînant et va relever notre prestige compromis.

A chaque défaite, Jugurtha fuit vers le désert où Abd-el-Kader battu va nous dérober sa trace.

A bout de ressources, Jugurtha soulève la Mauritanie et son roi contre Rome; l'émir aux abois agite le Maroc, le soulève contre nous et le fils même de l'empereur marche à notre rencontre, à la tête d'une puissante armée.

Enfin, comme Rome, la France triomphe.

Ici finit le parallèle.

Abd-el-Kader prisonnier, puis rendu à la liberté, va s'enterrer dans une ville d'Orient; fidèle à sa parole, il s'efface de la scène du monde jusqu'au jour où, entouré d'une poignée de soldats restés fidèles à son infortune, il sauve du massacre les chrétiens de Syrie qu'égorgeaient les Druses.

Ce fut le couronnement de sa carrière; ce fut, à son génie, une consécration splendide.

Trop longtemps laissé responsable de violences sanguinaires, impossibles à réprimer, il prouva à cette heure solennelle que son âme élevée était accessible aux plus nobles élans; il montra ce qu'il eût fait, s'il n'eût commandé des barbares, et donna la mesure de son caractère chevaleresque.

Aussi la France lui a-t-elle voué une vive admiration, et a-t-elle applaudi Napoléon III qui voulut que, sur le grand cœur de cet ancien ennemi, brillassent les insignes d'honneur que nos plus vaillants hommes de guerre ambitionnent.

Abd-el-Kader est certainement, après Napoléon, l'homme le plus étonnant de ce siècle.

Fils d'un simple marabout, il s'éleva avec une rapidité prodigieuse.

Ses larges vues, son coup d'œil sûr, sa tenacité inouïe, la souplesse de son intelligence, la fécondité de son imagination lui ont permis, pendant dix ans qu'il nous combattit avec des ressources très-limitées, de nous tenir en échec toujours, de nous menacer sans cesse, de nous écraser parfois et de succomber avec gloire.

Contre lui et la population clair-semée de deux millions d'âmes sur laquelle il agissait, nous eûmes en ligne cinquante, soixante et jusqu'à cent mille hommes avec un armement supérieur, d'excellents généraux et les meilleurs soldats du monde.

Et s'il se rendit, c'est que son peuple l'abandonna; ceux de sa race n'étaient pas à la hauteur de son génie; les bras manquèrent à l'idée; les courages qu'il avait galvanisés s'affaiblirent; il resta seul en face de nous, seul!

Alors il vint nous tendre son épée, après avoir accompli son destin.

Tel était l'homme contre lequel un simple capitaine de compagnie allait se mesurer; tel était l'homme qui lançait contre une misérable bicoque des masses de guerriers dans toute la ferveur du premier enthousiasme!

LOUIS NOLA.

(La suite à demain)

LIBRAIRIE — SCIENCES — ARTS — AGRICULTURE

LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS

publie les listes officielles de tous les tirages d'actions et d'obligations françaises et étrangères, ainsi que la liste de toutes les obligations sorties à des tirages antérieurs. Il publie, en outre, tous les renseignements financiers, et une appréciation raisonnée de toutes les valeurs.

Tout nouvel abonné reçoit en prime le calendrier des actionnaires pour 1868.

ENVOYER QUATRE FRANCS en mandat ou timbres-poste, à M. J. PARADIS, boulevard des Italiens, 6.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Journal paraissant le 15 de chaque mois. Paris : 10 fr. par an. — Départements : 12 fr. Texte illustré, gravures coloriées, patrons, modes, jeux, surprises, contes, légendes, etc., etc. Paris, 9, rue Villedo-Richelieu.

Paris. — Imprimerie Vallée, 15, rue Broda.

que jusqu'aux hauteurs sereines où planait celle de la Pippione.

Ses larmes s'arrêtaient, le calme rentrait dans son sein bouleversé, il lui semblait que des êtres invisibles flottaient dans la chambre, soufflant à Blanche les mots à mesure qu'elle les prononçait.

Elle croyait, derrière sa voix, entendre le chuchotement des archanges et des séraphins.

Elle se prenait alors à croire aux promesses d'éternel bonheur qu'ils lui faisaient par la bouche de la Pippione. Mais, l'instant d'après, quand celle-ci se taisait, quand l'exaltation était tombée, alors, elle ne voyait plus que sa fille, sa fille qu'il lui faudrait couvrir elle-même de ses mains tremblantes dans le linceul, et coucher avec son propre cœur sous la terre froide.

Et, de nouveau, elle se révoltait contre cet arrêt injuste...

C'était un soir.

Ce soir-là, Mme de Monte-Cristo devait s'en souvenir toute sa vie, sa vie eût-elle duré mille ans.

Il avait fait toute la journée un clair soleil. C'était un dimanche, des bruits joyeux emplissaient la rue, des voitures emportaient des couples en habits de fête là-bas où sont les arbres, vers Ville-d'Avray ou Meudon.

Tout était en liesse, la foule et la nature. Les bourgeons, rouges comme du sang, gonflés de sève, faisaient éclater leur frêle enveloppe d'où sortaient déjà des folioles d'un vert pâle.

La chambre était pleine de fleurs, la serre de l'hôtel Matifay avait été mise au pillage pour contenter les derniers caprices de la Pippione.

Au dedans ces fleurs embaumaient, du dehors par la fenêtre ouverte, les premiers souffles, les souffles chauds du printemps entraient dans la chambre.

Toute cette journée avait été un jour de bonheur et d'espérance pour Hélène.

Jamais sa fille ne lui avait paru plus souriante et plus gaie.

Le soir vint; la lumière s'éteignit dans la pénombre mystérieuse du crépuscule, puis, par degrés, dans les obscurités plus mystérieuses encore de la nuit.

Une belle nuit, pleine d'étoiles. On les voyait, scintillantes dans le ciel noir, cligner comme des regards amis, appelant la Pippione.

L'enfant s'était endormie, et, dans son rêve, elle semblait converser avec quelqu'un qu'on ne voyait pas, écouter des voix qu'elle seule entendait, et leur répondre.

Tout à coup un brusque tressaillement agita ses membres frêles, elle ouvrit tout larges ses grands yeux et appela sa mère, qui rêvait accoudée à la fenêtre.

Elle l'appela, de quel ton! un ton bien tragique sans doute, car la pauvre femme sentit pendant une seconde les battements de son cœur s'éteindre.

Toutes ses illusions de la journée s'envolaient.

Elle s'approcha du lit et la Pippione saisit sa main d'une main moite déjà des dernières sueurs.

— L'instant est venu, dit-elle.

C'était justement ces paroles qu'Hélène attendait. Elles ne l'étonnèrent point, mais la glacèrent.

Elle souffrait tant, que pendant une minute, elle put espérer qu'elle allait mourir aussi.

— Cette nuit est la dernière, continua la Pippione d'une voix solennelle. Ils m'appellent, je les entends!

Je voudrais bien rester encore, pauvre mère, mais je ne peux, leur volonté est plus forte que la mienne; ils sont là-haut qui me font signe.

Je les vois, doux et terribles, avec leurs grandes robes blanches et leurs belles ailes d'azur; au front de chacun d'eux brille une étoile.

Ils t'aiment bien aussi, va! En me regardant ils sourient, et en te regardant, toi, ils pleurent.

— Folie! s'écria Hélène! vision! rêve! toi mourir aujourd'hui, ce soir, entre mes bras! est-ce que c'est possible, cela!

— Non pas mourir, fit la Pippione, naitre! je sors du rêve au lieu d'y entrer; je le cauchemar est fini, je m'éveille. Oh! si tu savais comme c'est beau, et quelle lumière brille ici, auprès de laquelle votre soleil n'est qu'une tache noire.

Elle se laissa aller sur les coussins, resta un instant silencieuse, puis reprit :

— Les instants sont courts que j'ai à passer auprès de vous. Je veux que vous soyez tous là pour me dire ce que vous appelez un éternel adieu, ce qui n'est, en réalité, qu'un revoir prochain. Tous, entends-tu bien? Toi d'abord, le bon docteur, Ursule, et Cyrienne, et Joseph.

Ce nom fut prononcé plus bas que les autres, c'était le dernier soupir, le dernier regret humain de la Pippione.

A partir de cet instant, elle appartenait tout entière au ciel.

(La suite au prochain numéro.)

Le dimanche des Rameaux sera marqué à l'église Saint-Eustache par une solennité musicale d'un grand intérêt. Un *Sabat mater*, composé par Monsieur Bourgault Ducoudray, grand prix de Rome, sera exécuté à 4 heures de l'après-midi (après vêpres).

Un personnel choral composé de quatre-vingts exécutants interprétera cet ouvrage, sous la direction de M. Hurand, maître de chapelle. L'orgue sera tenu par M. E. Batiste.

Dimanche 5 avril, à 2 heures et demie, réunion de printemps des steeple-chases de Vincennes.

LA PETITE PRESSE

5 cent. le numéro

JOURNAL QUOTIDIEN

5 cent. le numéro

ABONNEMENTS. — Trois mois. Six mois. Un an.
Paris: 5 fr. 9 fr. 18 fr.
Départements.. 6 11 22
Administrateur: E. DELSAUX.

3^{me} année. — MARDI 7 AVRIL 1868. — N° 719

Directeur-Propriétaire: JANNIN.
Rédacteur en chef: A. DE BALATHIER BRAGELONNE.
BUREAUX D'ABONNEMENT: 9, rue Drouot.
ADMINISTRATION: 13, place Breda.

PARIS, 6 AVRIL 1868.

LE PANIER A SALADE

La place entourée de maisons neuves est pleine de soleil.

La lanterne rouge du bureau de police paraît sombre dans la clarté du jour.

La lourde voiture, à persiennes rabattues, est arrêtée. Sur le siège, un cocher court, aux larges épaules, avec des favoris en serpette sur les joues, sommeille, attendant le signal du départ. Derrière, près de la portière, se tient l'homme de la Préfecture, maigre, long, en gilet rouge à manches noires, une casquette de cuir verni aplatie sur le front.

La porte du bureau est fermée, mais elle s'ouvrira bientôt, — la présence de la voiture l'atteste, — et cinquante personnes sont là, attendant la sortie des prisonniers et des prisonnières.

Cinquante personnes!... Je dis cinquante au bas mot!... Hommes, femmes, enfants, tous ont dans les yeux la curiosité méchante et bête.

Lorsque les gladiateurs entraient dans le cirque, à Rome, ils s'avançaient, par bandes, jusqu'au pied de la tribune impériale. Arrivés là, ils levaient un œil soumis, disant: — Hommage à toi, César, ceux qui vont mourir te saluent...

Ces hommes étaient des prisonniers de guerre. Sur les champs de bataille, ils avaient tué les fils et les frères de ceux qui étaient là. Nul pourtant, parmi les citoyens échelonnés sur les gradins, ne songeait à les insulter. « N'insulte pas aux misérables! » est une maxime latine.

Les citoyens de Paris sont moins généreux que ceux de Rome. La loi a été violée, hier, par les prisonniers du poste; la justice les frappera demain. C'est bien. Mais c'est assez. Pourquoi donc ces groupes? pourquoi ces plaisanteries? pourquoi ces propos? La vanité humaine a des abîmes. Tel est un brave homme et un bon père de famille; il remplit tous ses devoirs; mais là, devant cette porte et cette voiture, pour amener un sourire sur les lèvres de gens qu'il ne connaît pas, il s'efforcera de trouver une raillerie; il jettera un quolibet, comme les Juifs de l'Evangile jetaient une pierre, aux malheureux qui sont déjà frappés!...

Qui donc définissait ainsi un de nos plus

spirituels écrivains: — A deux, c'est le meilleur des fils et le plus cordial des amis; à trois, c'est le plus détestable des compagnons: pour le plaisir de faire rire le troisième, il immolera toujours le second.

Hélas! ce qui est vrai pour cet homme d'esprit, n'est que trop vrai aussi pour la masse. A de certaines heures, elle est tout enthousiasme et tout dévouement; à de certaines autres, elle toute sottise et toute cruauté.

La porte s'ouvrit.

Le premier qui parut était un vieillard, à la longue barbe blanche, couvert de haillons, dont les mains brunes et ridées tremblaient, et dont les jambes flageolaient comme celles d'un pantin.

— Tiens, le vieux qui danse! dit un gamain.

On se mit à rire

Quand il fut près de la voiture, il essaya de poser un pied sur le marche-pied; il ne put y réussir. Il essaya une seconde fois; il échoua encore.

— Il montera! dit un homme.

— Il ne montera pas! répliqua une com-mère.

Deux sergents de ville, plus humains que les badauds, s'approchèrent, prirent le vieillard par-dessous les bras et l'introduisirent dans la voiture.

— Et d'un! dit-on dans la foule.

Une fille, laide, et qui sanglotait à fendre l'âme, s'avança, tenant un petit enfant dans ses bras. Entendant chuchoter et rire, elle baissait la tête, n'osant pas regarder.

— Qu'a-t-elle fait? demanda quelqu'un.

— Elle a mendié, répliqua un gros homme en manches de chemise, — un voisin qui semblait un habitué.

— Et le vieux, sait-on pourquoi il est arrêté?

— On l'a trouvé seul dans la rue, et il n'a pas de domicile.

Tous deux étaient dans la voiture.

Le bureau en rendit d'autres. Les joyeux propos recommencèrent. Mais je n'écoutais et je ne voyais plus.

Le vieux aux jambes tremblantes, la fille au petit enfant, avaient suffi pour remplir mes yeux et ma pensée.

Ils avaient disparu, et je les voyais. Il y a plus, je croyais les entendre, et voici ce qu'ils disaient tous deux...

LE VIEILLARD. — Messieurs les juges, ayez pitié de moi. Je suis pauvre et j'ai travaillé pendant soixante ans. Apprenti, j'ai soutenu ma mère. Ouvrier, j'ai nourri ma femme et élevé mes enfants. Ma mère est morte, ma femme est morte, mes enfants se sont en allés à leur tour. Ils ont une nombreuse famille, et ils gagnent peu; comment feraient-ils pour me venir en aide?... Je suis donc demeuré seul. Mon gain a diminué avec mes forces; avec l'âge, mon courage a faibli. Que de fois, me sentant lourd, j'ai dit à la mort: — Tu ne viendras donc pas!... Vous savez, on dit cela, et l'on continue à vivre. Seulement, il y a des moments où l'on revoit son passé; on se rappelle le bon temps, le temps où l'on était jeune, et l'on essaye de retrouver ce temps-là... J'ai bu. Je me suis senti plus lourd, et j'ai bu encore pour me réveiller. Je voudrais bien travailler, mais je n'ai plus de force. Ayez pitié de moi!..

LA FILLE-MÈRE. — Ayez pitié de moi, messieurs les juges. Je suis pauvre, et j'ai fait jusqu'ici ce que j'ai pu pour gagner ma vie et celle de mon enfant. Je vous assure que j'ai bien souffert. A la maison, comme j'étais chétive et sans grâce, on me préférait ma sœur. A l'atelier, j'étais le souffre-douleur de toutes mes camarades. Le dimanche, mes parents menaient les autres à la campagne, et me laissaient pour garder la maison. Un jour, — j'avais dix-huit ans, — à force de privations et de petites économies, j'étais parvenue à m'acheter une robe neuve et un joli bonnet. Je me suis regardée dans mon miroir et je me suis dit: — Tu n'es pas si mal que cela!... Mais, le lendemain, à l'atelier, on a bien su me rappeler que j'étais laide. Toutes mes compagnes avaient des fiancés ou des amoureux. Aucun jeune homme ne faisait attention à moi... A la fin, j'en ai trouvé un moins difficile que les autres. Je ne me suis peut-être pas fait assez prier, que voulez-vous?... Lui, m'a menée promener: je voyais la campagne pour la première fois. C'est beau la campagne au printemps! On ne se commande plus. Quelques jours après, nous sommes allés au bal. Là, j'ai trouvé mes camarades, qui ont ri. Lui, les voyant rire, n'est pas revenu... Je me désolais. Mes parents m'ont chassée... Il y a deux ans de cela.

Je n'ai pas mis mon enfant à l'hospice, et j'ai fait de mon mieux... C'est vrai, il m'est arrivé de mendier! Mais c'était quand l'ouvrage ne donnait pas... Ayez pitié de moi et de mon enfant!...

La porte du bureau s'était refermée.

La journée était complète.

L'homme au gilet rouge poussa la portière de la voiture et monta sur le siège, à côté de l'homme aux favoris en serpette.

Le panier à salade s'ébranla, et descendit la rue, en faisant sonner les pavés.

FOUY RÉVILLON.

LA CUEILLETTE

« On ferme! on ferme! » Avec la dernière semaine du carême sonne la fermeture des salons. Samedi, c'était Pierre Véron, l'homme aux cent plumes, le Briarée du journalisme satirique, qui offrait au monde artiste et littéraire sa soirée de clôture et d'adieu. C'est le cas de dire, avec le proverbe: au dernier les bons. Cette fois, l'amphitryon s'était surpassé. Le dernier concert du préfet de la Seine, qui avait lieu le même soir, était bien pâle auprès de celui du rédacteur en chef du *Charivari*, et le simple journaliste l'emportait, sous plus d'un rapport, sur le maître et seigneur de la capitale du monde.

Comparez et comptez:

A l'Hôtel-de-Ville: Marie Roze, Mme Cabel, Capoul, M. Solon (?)
Rue des Pyramides: Marie-Roze, Mme Carvalho, Capoul, Gardoni, Warot, Faure, Petite des chanteurs à la mode;

Puis Vieuxtemps et son violon magique; Alfred Jaëll et sa femme, un seul pianiste à quatre mains; Miolan, un organiste hors ligne; et, brochant sur le tout, Brasseur, le roi de la chansonnette comique, qu'on avait gardé pour la bonne bouche.

Quant au menu de la soirée, c'était, pour les vivants, Gounod, Auber, Wagner; pour les morts, Mozart, Beethoven, Haendel, Mendelssohn, Monpou, qui en faisaient les frais.

J'en omet peut-être, mais comment ne pas oublier quelque chose au milieu de ce débordement de richesses?

A qui donner le prix? Je n'ose.

Dans un pareil concours d'illustrations artistiques, tout le monde a droit à la pomme. Donc, pour ne point faire d'injustice, partageons-la par quartiers et offrons les plus gros à Mme Carvalho, comme à la virtuose des virtuoses, à Mlle Marie Roze, comme à la belle des belles, à Faure comme au premier des chanteurs de son temps; les autres partagés *ex æquo*.

Je sais bien pour qui je garderais les pépins, mais je demande la permission de n'en rien dire.

ROCAMBOLE

N° 150 LES

MISÈRES DE LONDRES

PAR
PONSON DU TERRAIL

QUATRIÈME PARTIE

UN DRAME DANS LE SOUTWARK

XI

Shoking essaya de se débattre, poussant des cris étouffés.

Mais le rough était robuste, et il le maintint sous son genou.

Puis, tirant un couteau de sa poche, il en appuya la pointe sur la gorge de Shoking, lui disant:

Voir le numéro du 22 novembre.

— Tout lord que tu peux être, si tu cries, je te tue!

Au temps de sa grande misère et dans les plus mauvais jours de son existence problématique, Shoking avait déjà la faiblesse de tenir à la vie.

Qu'on juge donc si maintenant qu'il était dans l'aisance, jouait parfois le rôle de lord, portait de beaux habits et avait toujours quelques guinées dans sa poche, il se souciait de mourir.

Shoking était d'ailleurs de la famille des philosophes, et il savait que la résistance à une force supérieure est non-seulement inutile, mais encore ridicule, sinon dangereuse.

Il se tint donc pour averti et cessa de crier.

Alors le rough siffla une seconde fois.

Puis il dit en ricanant:

— Attendons un moment, les camarades vont venir.

A Londres, les voleurs ont coutume de s'avertir, à de certaines heures périlleuses, par un coup de sifflet.

John savait cela.

Il n'avait à Rotherithe, où le hasard l'avait amené sur les pas de Shoking, ni complices, ni gens qui lui dussent obéir, mais il avait fait ce calcul fort simple que partout il y a des policemen, et que très-certainement, il en verrait

accourir que ces deux coups de sifflet auraient mis en éveil.

John ne se trompait pas.

Bientôt des pas précipités retentirent à l'extrémité opposée de la ruelle et deux policemen accoururent au pas de course.

Ils virent Shoking à terre, et John se tenant sur lui.

A première vue, Shoking qui était bien vêtu, était un gentleman victime d'un rough, car John était couvert de haillons.

Ils se jetèrent donc sur ce dernier, et le prirent à la gorge et lui arrachèrent son couteau. Shoking se crut sauvé.

John n'avait opposé aucune résistance.

Cependant, comme Shoking se relevait et remerciait déjà les policemen comme ses libérateurs, John se mit à rire:

— Hé! pardon, camarades, dit-il, connaissez-vous cela?

En même temps, il tira de sa poche une petite plaque de cuivre garnie d'une courroie et la passa à son bras gauche.

Les policemen, à la vue de cette plaque, tombèrent stupéfaits.

Cette plaque était l'insigne d'un brigadier de policemen, par conséquent d'un chef.

Lorsque, à Scotland Yard, on avait interrogé John, il s'était fait fort de retrouver le prétendu

lord Wilmot et de l'arrêter; mais il avait demandé pour cela qu'on lui donnât des pleins pouvoirs.

Alors on lui avait remis cette plaque, qu'il n'aurait qu'à exhiber pour acquiescer l'assistance d'un ou de plusieurs policemen, aussitôt qu'il en aurait besoin.

Et ceux-ci dès-lors, s'inclinèrent, tout en trouvant quelque peu étrange d'avoir à obéir à un chef en guenilles.

— Eh! dit John en souriant, vous avez cru que je dévalisais Son Honneur?

Et il montrait en souriant d'un air moqueur Shoking stupéfait.

— En effet, balbutièrent les deux policemen.

— Son Honneur que vous voyez là, dit John, est un homme excessivement dangereux, que j'ai été chargé d'arrêter.

— Ne croyez pas un mot de cela! s'écria Shoking, cet homme est un imposteur!

— Bah! dit John, c'est ce que nous verrons à Scotland-Yard.

Et, s'adressant aux policemen:

— Allons, vous autres, dit-il, donnez-moi un coup de main.

— Que voulez-vous faire? demanda l'un des agents.

— Je veux que vous m'aidiez à reconduire monsieur.

général de Billancourt, un cheval monté par M. Frapo, médecin major dudit régiment, demeurant au casernement du Louvre, s'est effrayé au bruit des tambours et a pris le galop. Puis, après une course rendue de plus en plus folle, le cheval essaya de se débarrasser de son cavalier, gambadant, faisant des soubresauts terribles; et bientôt, à l'instinct ou, par un écart considérable, il venait de se remettre brusquement en course, il jeta M. Frapo par terre et le lança contre le pied d'un arbre où le cavalier se fit une grave blessure derrière la tête.

On l'entoura en hâte; un médecin fut appelé et l'aide major aidant, le docteur Augouard, domicilié rue Payenne, 7, put faire un premier pansement, après lequel le blessé fut reconduit à son domicile par M. Augouard et par l'aide major.

Le nommé B..., marchand brocanteur, rue du Four-Saint-Germain, ayant essuyé des pertes d'argent et ne trouvant dans son commerce que d'insuffisantes ressources, n'avait devant lui d'autre perspective que la misère. Pour y échapper, il résolut de s'ôter la vie.

Hier matin, une détonation s'étant fait entendre dans son logement, on y pénétra et on le trouva étendu sans vie sur le carreau. Près de lui était un pistolet avec lequel il venait de se brûler la cervelle. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on n'a pas retrouvé de balles. On pense qu'il n'y en avait pas et que le pistolet était si fortement chargé et bourré qu'il a fait sauter, comme par explosion, le crâne contre lequel il était appliqué.

Samedi, vers quatre heures du soir, les passants qui suivaient la rue Saint-Florentin s'arrêtaient pleins de pitié devant un petit garçon de sept ans qui, pleurant à chaudes larmes, les suppliait de lui donner de l'argent pour faire reconduire chez lui son père qui venait d'être renversé par une voiture et qui ne pouvait se relever.

En effet, à quelques pas de là, gisait sur le trottoir un homme de quarante-sept ans environ dont le visage exprimait la plus vive douleur, et qui gémissait à pleins poumons. Les passants attendris faisaient l'aumône et s'éloignaient. Mais, quelques instants après, le pauvre blessé se levait avec agilité et allait recommencer un peu plus loin le même métier, admirablement secondé par son précoce compère.

Des sergens de ville qui faisaient leur ronde ayant observé de loin cette singulière représentation, ont arrêté et conduit au poste les deux comédiens.

Hier, par la belle journée du dimanche des Rameaux, les mécaniciens des bateaux-omnibus se sont mis en grève et, ont voulu imposer à la Compagnie, séance tenante, leurs conditions.

La Compagnie demanda à réfléchir avant d'accepter ces conditions onéreuses; mais, les mécaniciens ayant exigé une réponse immédiate, — les bateaux se sont arrêtés. Il est à espérer qu'une prompt conciliation interviendra dans l'intérêt du public et des parties.

L'Echo universel (journal politique), dont le premier numéro a paru le 12 mars, obtient un immense succès, et on a dû faire immédiatement un second tirage. Ce brillant début du nouveau journal ne nous surprend pas, sachant qu'il a le même directeur que le *Magasin du Foyer* et le *Journal des jeunes personnes*, qui comptent l'un 36 ans, l'autre 4 ans d'existence et plus de 25,000 abonnés. (Voir aux annonces.)

SUCCES — LES BONS LIVRES A 10 C.

Plusieurs déjà ont dû être réimprimés, la *Musique*, avec notes gravées; le *Dessin*, aux nombreuses vignettes; — la *Tenue des Livres*, simple et double; — *Esther-Athalie* (pour 10 c.); — *Grammaire de Lhomond*, suivie du *Système métrique*; — *Lectures de Dimanche*, — *Cent Lectures instructives*, etc.

Nos lecteurs voudront propager les *Bons Livres* à 10 c., acquisition très-utile à chaque famille.

DÉPARTEMENTS ET COLONIES

Notre correspondant de Vannes nous écrit qu'un crime épouvantable a été commis dans cette ville. Un ancien soldat, Lodéo, était marié depuis quelques mois avec la fille d'un bon fermier des environs. Mais soit paresse, soit débâche, il ne tarda pas à dissiper les 4 ou 5,000 francs apportés en dot par sa femme.

Le 3 avril, au matin, Lodéo se présenta chez son beau-père et, sans autre explication, il se jeta sur lui et lui donna deux coups de couteau. Aussitôt il prit la fuite.

Le malheureux blessé, poussé par un funeste présentiment, pria son fils de se rendre auprès de sa fille (la femme de Lodéo). Le pauvre garçon arriva trop tard: les portes de la maison de sa sœur étaient fermées, il fallut enfoncer une porte pour entrer. Un spectacle affreux s'offrit à ses yeux: sa malheureuse sœur, étendue sur son lit, baignait dans son sang.

L'assassin a frappé avec un tel acharnement que la tête de sa victime était presque séparée du corps. C'est le 31 mars, dans la nuit, qu'il a tué sa femme, et, pendant trois jours, il est resté dans la chambre où était le cadavre déjà en putréfaction.

Lodéo a été arrêté dans un cabaret d'où il a été conduit en prison.

Jeudi 3 avril, un des conducteurs du train omnibus 45, s'aperçut, entre la gare de Darcey et celle de Verrey près de Dijon, que de la fumée s'échappait d'une vachère qui contenait neuf chevaux.

Le train fut arrêté aussitôt et l'incendie éteint. A Verrey les chevaux qui, tous sont d'un prix élevé ont été débarqués, pour recevoir des soins. Leur état était déplorable, la plupart étaient brûlés sur la croupe et les membres postérieurs.

On pense, dit le journal, qui rapporte ce fait, que le feu a été mis à la paille par un fragment de coke enflammé.

Un double suicide, qui paraît devoir être attribué tout à la fois au découragement et à un sentiment de sollicitude paternelle poussée à l'extrême, vient, dit le *Courrier de l'Ain*, attrister la commune de Polliat. Le sieur Ravassard, âgé de soixante-dix ans, charron-forgeur, avait un fils, âgé de trente et un ans, idiot, sans profession, dont il était le seul soutien. Il sentait ses forces décliner par l'âge, il était souffrant et ne pouvait subvenir que difficilement à ses besoins et à ceux de son fils.

A plusieurs reprises, il avait laissé échapper, en présence de ses voisins, des plaintes sur sa position précaire, disant « qu'il voudrait mourir, mais qu'il désirait que son fils mourût avant lui ou avec lui, craignant qu'en le laissant il ne fût malheureux. » C'est sans doute sous l'empire de ces pensées que Ravassard père prit une résolution fatale et accomplit un funeste dessein.

Du mercredi 25 au vendredi 27 mars dernier, dans la matinée, la porte de sa maison resta close; un habitant de la commune étant allé porter de l'ouvrage au charbon, et trouvant deux fois la porte fermée, en avertit le frère de Ravassard. Le maire, informé, fit pénétrer dans la maison; on trouva le vieillard couché dans son lit, ayant son fils à ses côtés; tous deux étaient sans vie. Le père avait les bras croisés sur sa poitrine dans l'attitude du repos; le fils avait le visage tourné contre le mur, les jambes recourbées et tordues.

Un médecin, ayant fait l'autopsie des cadavres, a déclaré que la mort de ces malheureux était le résultat d'un empoisonnement.

On écrit d'Amplepuis au *Journal de Villefranche*: « Mercredi matin, le public accourait effaré au cimetière d'Amplepuis.

Les signes et ornements en pierre, en marbre, en fonte, en cuivre et en autres matières, de plus de trente tombes, avaient été brisés, froissés, mutilés, dispersés ou seulement ébranlés; la terre extraite de trois fosses vides avait été en partie rejetée dedans; les tuiles du mur de clôture, sur

une longueur de quelques mètres, avaient été enlevées.

On sut bientôt que cette dévastation avait été opérée la veille, vers huit heures du soir, par une jeune femme qui a le malheur d'être sujette à des accès d'aliénation mentale.

Mais il faut admettre que, si elle ne s'est pas servie de quelque instrument, son exaltation lui a donné de grandes forces, car il n'est pas vraisemblable que dans son état normal, elle eût pu faire autant de dégâts avec les mains. »

ÉTRANGER

Il y a une duchesse de moins en France; il y a une duchesse de plus en Espagne.

Mardi, rapporte la *Presse*, la duchesse de Morny et le duc de Sesto ont été reçus en audience de congé par l'Empereur et l'Impératrice des Français.

Leur mariage a dû être célébré hier, dans la petite ville de Vitoria, chef-lieu de la province de ce nom, située au nord de l'Espagne. De Vitoria à Madrid, le voyage du duc et de la duchesse de Sesto a été escorté par les personnes de la maison royale que la reine avait envoyées à Vitoria au-devant de la nouvelle duchesse, pour sa bienvenue sur la terre d'Espagne.

Les enfants du duc de Morny restent en France, sous la tutelle du marquis de la Valette. La duchesse de Sesto n'a rien gardé, nous dit-on, de la fortune de la duchesse de Morny.

On lit dans la *Gazette de Speener*:

On nous écrit de Dresde, que la reine de Saxe s'est déclarée contre la façon désordonnée dont les dames portent aujourd'hui les cheveux. Etant obligée de recevoir souvent des Anglaises et des Américaines, qui aiment à s'ébouriffer d'une façon extraordinaire, elle a décrété un règlement de toilette d'après lequel on ne pourra paraître aux bals de la cour qu'avec les cheveux peignés.

On écrit de Londres:

« L'exécution de Frances Kidder, condamnée pour avoir tué la fille naturelle de son mari, a eu lieu aujourd'hui, à la prison de Maidstone. Son procès, qui s'est déroulé devant les assises de Kent, avait fait naître une grande sympathie pour Frances Kidder: mais la pétition envoyée au ministre de l'intérieur est restée sans effet.

La condamnée a été loin de montrer un grand sang-froid.

Dans le voisinage de Givittino se trouve une maison habitée par une femme veuve, Céleste Boccia, et son fils Giuseppe, âgé de dix-neuf ans. Cette femme jout dans le pays, à tort ou à raison, d'une certaine aisance.

Dernièrement, entre neuf et dix heures du soir, pendant que Céleste Boccia soupait avec son fils et un ami de celui-ci, Benedetto Persia, des coups violents furent frappés à la porte de la maison: on ouvrit et on se trouva en présence d'un détachement de bersagliers, dont le chef déclara avoir l'ordre d'arrêter Giuseppe Boccia et son ami Benedetto. Naturellement les supplications furent vaines; il fallut céder et suivre les soldats.

La pauvre mère accompagna pendant quelque temps le détachement qui emmenait son fils, elle pleurait, elle sanglotait avec tant de violence que le chef des bersagliers en parut touché.

« Voyons, lui dit-il, va nous chercher quelques bouteilles de bon vin; apporte-les vite ici, et nous verrons à arranger cette affaire.

La femme Boccia ne se le fit pas répéter; elle retourna chez elle, prit autant de bouteilles qu'elle en put porter et revint là où elle avait laissé le détachement et son fils prisonnier: il n'y avait plus personne, et l'infortunée dut s'en retourner seule au logis.

Le lendemain un homme vint chez elle, porteur d'un billet qui apprenait que Giuseppe et Benedetto étaient entre les mains de bandits, qui demandaient 15,000 francs pour la rançon du premier et 5,000 pour celle du second.

Pour les faits, le secrétaire de la rédaction, EMILE HEMERY

UN CONSEIL PAR JOUR

Méitez-vous du soleil d'avril comme les premières amours, les premiers soleils sont les plus ardents et les plus dangereux.

HENRI D'ALLEBER

DEUX EXÉCUTIONS A MANCHESTER

On écrit de Londres, le 4:

Pour la troisième fois, cette semaine, l'échafaud a été dressé en Angleterre. Avant-hier c'était à Maidstone, aujourd'hui c'est à Manchester. A l'heure où de tous côtés, à Londres, on se préparait ce matin à partir pour les régates d'Oxford et de Cambridge, les derniers apprêts funèbres avaient lieu dans une autre ville, et deux victimes étaient lancées dans l'éternité.

On se rappelle sans doute le crime pour lequel Miles Weatherill a été condamné à mort.

Il y a cinq ou six semaines, cet individu, dont la fiancée avait été pendant quelque temps au service du révérend M. Plow, vicaire de Todmorden, et avait été congédiée par suite des relations qu'elle entretenait avec le prisonnier, se rendit dans la soirée près du presbytère, pénétra dans la maison, armé d'un revolver chargé à six coups et d'une petite hache, et, non content de tirer à bout portant sur une domestique, il entra dans la chambre où reposait la femme de M. Plow, ayant dans ses bras le petit enfant auquel, quelques jours auparavant, elle avait donné naissance, et lui porta avec la hache plusieurs blessures qui mirent la vie de Mrs Plow en danger.

Avant d'entrer dans la maison, il avait rencontré le révérend M. Plow, l'avait attaqué, et le ministre, six jours après, rendait le dernier soupir.

Miles Weatherill a été en conséquence condamné au supplice du gibet.

Ce matin, le prisonnier a subi la peine de son crime, en présence d'une foule immense qui était accourue de tous les environs.

Un brouillard assez épais entourait l'échafaud.

Le condamné a marché d'un pas ferme vers le gibet et n'a montré aucune émotion lorsqu'il est arrivé sur la fatale bascule et qu'il a été remis entre les mains de Calcraft.

La mort a été, pour ainsi dire, instantanée.

Une heure après, le cadavre a été enterré dans l'enceinte de la prison.

Flaherty, reconnu coupable d'avoir assassiné sa maîtresse, a été exécuté ce matin en même temps que Miles Weatherill et a également témoigné d'une grande fermeté.

Calcraft avait reçu hier soir une lettre menaçante, dans le cas où il se présenterait pour accomplir son funèbre office; mais l'exécuteur des hautes œuvres d'Angleterre est habitué, depuis quelque temps, à se voir adresser de pareilles misères.

LA NOURRITURE DE L'HOMME

Un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante:

« Nous voici à la fin du Carême et les travailleurs employés dans mon exploitation agricole et industrielle, qui ont mangé beaucoup moins de viande et de soupes grasses que dans les temps ordinaires, ne paraissent pas avoir souffert du régime alimentaire végétal dont ils ont fait un plus grand usage depuis quelques semaines. Pourriez-vous me dire à quoi ce résultat doit être attribué? Est-ce uniquement à la vigueur de leur constitution et à la salubrité de l'air de la campagne, ou bien les légumes seraient-ils aussi nourrissants que les aliments gras? »

« Pour moi je vous dirai que je suis très indécis, car j'ai toujours cru, et je crois encore que

LA COMTESSE
LE N° 160
MONTE-CRISTO
LA RÉDEMPTRICE
XXXI
LE CALVAIRE DES MÈRES.
(Suite).

Au moment où le docteur entra, pour la millesième fois peut-être Hélène, agenouillée auprès de la bière, avait relevé le drap qui recouvrait le front blême de la Pippine, comme pour s'assurer encore qu'elle était bien réellement morte.

Le docteur haussa légèrement les épaules avec un triste sourire.

— Est-ce bien vous, dit-il, la vaillante femme que j'ai connue, est-ce vous que je trouve aujourd'hui si faible contre la douleur?

Voir le numéro du 8 novembre.

Elle releva son front et regarda M. Ozam, d'un air hagard, presque hébété.

Evidemment les paroles qu'il venait de prononcer n'avaient été pour elle qu'un bruit indistinct et dénué de sens.

— Que me veut-on? demanda-t-elle, que me voulez-vous?

— Je veux, répondit fermement le docteur, vous arracher à ce tombeau, et vous faire honte de la lâcheté de votre douleur. Je veux que vous vous souveniez de ce que vous étiez autrefois et que, acceptant avec soumission cette épreuve dont je ne me dissimule point la lourdeur, vous vous redressiez plus forte au lieu de vous affaiblir dans cette morne contemplation, qui n'est point une souffrance saine, mais bien une indigne faiblesse.

Elle s'était redressée de toute sa hauteur, et d'un geste sublimement simple lui montra la bière.

Elle ne prononça que ces trois mots, qui contenaient toute une justification:

— C'était ma fille.

— C'était... répéta d'une voix presque paternelle le docteur Ozam, en attirant Hélène contre sa poitrine. C'était... donc ce n'est plus... Que reste-t-il ici, un peu de chair à demi décomposée, des nerfs qui ne vibrent plus, du sang qui s'épaissit, des yeux sans regard, une gorge sans voix, des oreilles qui n'entendent plus, un peu de fange!

— Votre fille! — ce cadavre dans lequel la nature

féconde fait déjà germer la vie inférieure qui en disséminera les éléments. — Votre fille, cette fange qui demain verdra en herbe, fleurira en roses, et rendra au sol toutes les forces vives qu'elle lui a dérobées! Non, non, — ceci n'est point votre fille! ceci n'est que le vêtement délicat et charmant qu'elle s'était fait pour traverser notre vie d'épreuves, un haillon qu'elle a abandonné dédaigneusement, comme une robe usée que l'on jette!

Si vous voulez avoir un souvenir vivant de votre fille, pauvre femme, il faut regarder ailleurs... et plus haut.

Hélène s'était lassée aller à l'étreinte du docteur et, la tête appuyée contre son épaule, elle songait...

— Vous y croyez donc aussi, docteur, demanda-t-elle, à cette autre vie? On vous disait matérialiste.

Le docteur eut un doux sourire ironique.

— Peut-être le suis-je, mais non de la façon dont vous l'entendez.

Ce n'est point à une autre vie que je crois, mais à la vie éternelle, à la vie qui n'a point commencé et qui, par conséquent, n'aura point de fin. — Chacun des êtres, égal aux autres au début, fait pour ainsi dire l'éducation de son âme, et en acquiesce les facultés et la puissance dans la mesure de ses mérites et de ses actes. Conséquence immédiate de cette augmentation, cette âme plus parfaite agrége tout autour d'elle une enveloppe plus parfaite également. Puis enfin,

un jour arrive où cette enveloppe ne lui suffit plus, et alors, comme on dit, l'âme brise le corps.

Mais elle le brise pour en trouver un autre plus en rapport avec ses besoins et ses qualités nouvelles? Où? Qui sait! Peut-être dans un de ces mondes supérieurs qui étincellent sur nos têtes, dans un monde où elle trouvera un corps plus parfait, doué d'organes plus sensibles, par cela même meilleure et plus heureuse!

Regardez donc autour de vous! Cet éternel et merveilleux circuit de la vie à travers la matière, laquelle après tout n'en est que la grossière et tangible traduction, vous le trouverez partout.

Tenez, voyez cet œuf microscopique dans lequel s'agit confusément un germe inconscient. Un peu de chaleur seulement, et l'enveloppe de l'œuf éclatera pour laisser sortir la larve.

Un misérable être rampant, aveugle encore. A son tour, cette larve, filant son cocon, s'y emprisonne volontairement pour élaborer dans le mystère sa troisième et glorieuse naissance. Le jour vient où le cocon se déchire, et le papillon, étincelant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, s'élance dans l'air illimité.

L'âme a des ailes!

Mais pourquoi regarder si bas?

Nous-mêmes, êtres parfaits, doués dès le premier jour de tous les sens qui nous mettent en rapport avec la nature extérieure, combien d'efforts ne nous faut-il pas! Quels travaux la-

La viande du bœuf et du porc sont les aliments réparateurs par excellence. Un mot de réponse, s'il vous plaît par la voie de votre excellent journal, et nous vous serons très-reconnaisants de la peine que vous vous serez donnée pour nous.

Le fait qui vous étonne, mon cher correspondant, n'a rien de de très-naturel; il est en tout conforme aux données de la science moderne. La chimie organique, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre, a fait de grands progrès depuis quelques années, et elle s'est occupée non-seulement des matières industrielles, mais encore des substances qui servent à réparer les forces du travailleur.

La viande, la fécule, la graisse, le sucre, sont les éléments les plus nécessaires de toute alimentation salubre; mais aucune de ces substances, prise isolément, ne peut suffire à la nutrition complète, même pendant un temps peu prolongé et même lorsqu'on y ajoute l'eau et le sel.

La viande joue un grand rôle dans l'alimentation, puisqu'elle renferme les substances qui peuvent produire les parties essentielles du sang et des organes des animaux. Les œufs, le lait sont des aliments complets, parce qu'ils contiennent de la graisse, du sucre, et une substance ayant la même composition que le tissu de nos organes, et qui concourt à leur développement et à leur entretien.

Le froment renferme outre de la graisse et de l'amidon, une substance qui contient deux principes essentiels de la viande et des sels indispensables à la formation du sang: on la nomme *gluten*. L'avoine et le maïs renferment une forte proportion de matières grasses.

Quant au riz, c'est, d'après M. Payen, la plus pauvre des substances alimentaires, soit en matières grasses, soit en sels, soit en substances propres à entretenir ou à réparer le tissu de nos organes.

La pomme de terre, riche surtout en fécule, ne peut constituer seule un bon aliment. Il faut compléter ce qui lui manque soit avec de la viande soit avec d'autres substances analogues. Quant aux graines de fèves, de pois, de lentilles, de haricots, etc., elles sont plus riches encore que les graines de céréales en substances nutritives réparatrices, et, comme elles renferment en outre beaucoup d'amidon et de graisse, elles constituent un aliment végétal très-complet.

Voilà, mon cher correspondant, les données de la science moderne en ce qui concerne l'alimentation de l'homme. Pour vous mettre à même de juger, mieux que par une description, de la valeur comparative des denrées alimentaires, je mets sous vos yeux le tableau suivant rédigé d'après les analyses chimiques les plus consciencieuses, et qui donne le compte des parties nutritives contenues dans nos aliments habituels:

100 kil. de haricots blancs renferment		
de parties nourrissantes	93 kil.	
— de pain blanc	80 »	
— de viande de boucherie	35 »	
— de raisin	27 »	
— d'abricots	26 »	
— de pommes de terre	25 »	
— de pêches	25 »	
— de pommes	17 »	
— de poires	16 »	
— de carottes	14 »	
— de fraises	13 »	
— de choux	8 »	
— de melons	3 »	

Puissent ces courts renseignements vous suffire, et croyez que ce n'est jamais une peine pour moi de répondre aux questions sérieuses et utiles qui me sont posées.

A. HERMANT

MAZAGRAN

(Suite. Voir le numéro d'hier)

Le 3 février, au matin, le lieutenant Magnien partait de la ville pour aller à Mostaganem. Tout à coup entre lui et Mazagran, il voit se glisser des bandes d'Arabes.

Il craint une surprise pour la redoute.

Au lieu de fuir, ce brave officier court vers la porte en risquant vingt fois sa vie; il arrive haletant et reconnaît que déjà les parties basses de la bourgade sont occupées.

Il s'élança, essuie cent coups de feu et atteint la redoute déjà fermée.

On lui lance une corde, qu'il saisit, on le hisse et il est sauvé.

Que font les zéphyrs?

Ils montent sur la muraille, narquent les Arabes furieux, et l'un d'eux leur porte, en leur faisant la nique, sous une grêle de balles, un défi qui les enrage.

Ainsi commençait ce drame: par un acte d'héroïsme et une gaminerie.

Le dévouement du lieutenant Magnien, s'il ne fut pas inutile en ce sens qu'il ramena dans la place un vigoureux officier, n'était pas nécessaire pour mettre la garnison à l'abri d'une attaque imprévue.

Nul ne veille avec plus de soin et de perspicacité, sous une nonchalance apparente, que nos troupiers d'Afrique en faction.

Le fusil suspendu à l'épaule par la bretelle, l'air distrait, ils se promènent de long en large avec des déhanchements de dandys à la promenade; l'œil distrait semble ne rien voir et l'espion qui guette le camp, le maraudeur qui veut voler un cheval au bivouac, l'assassin qui rampe et attend l'occasion de placer une balle, l'ennemi enfin, se laisse tromper à ces allures.

Il s'approche, s'approche, il va exécuter son coup.

Soudain la sentinelle, d'un geste prompt, saisit son arme, vise, tire et tue.

Un éclair brille, une détonation retentit, un cri se perd dans l'espace, le poste est sur pied, on court et l'on ramène un blessé ou un mort.

Aussi, quand les Arabes crurent pouvoir enlever la redoute par un coup de main, furent-ils cruellement détrompés.

Au moment où ils envahissaient les parties basses de la ville, un des leurs, le plus aventureux, fut tué d'une balle envoyée par un factionnaire; un piquet, debout aussitôt, fusillait les détachements qui traversaient les rues, et le tambour retentissant mêlait ses roulements à ceux de la mousqueterie.

Au lieu de surprendre les nôtres, les assaillants furent surpris.

Ils eurent, dès la première heure, à subir des pertes sanglantes.

Deux cents hommes environ s'étaient emparés des maisons.

Ils ouvrirent un feu violent auquel la garnison riposta.

Le siège était commencé.

Au bruit de l'engagement, les colonnes d'Abd-

el-Kader, conduites par son lieutenant Mustapha-ben-Tamy, débouchèrent des plus de terrain où elles se cachaient.

Un gros parti d'infanterie vint devant Mazagran, se masser derrière les maisons; il y avait là huit cents hommes environ, qui espéraient bientôt donner l'assaut.

C'était certes beaucoup pour la petite garnison qui les vit accourir.

Bientôt après, un nuage de poussière s'éleva sur la route de Mostaganem, et peu à peu on distingua des mouvements de troupes.

On crut que le bataillon de Mostaganem venait dégager Mazagran.

Ma's point.

La poussière monta et se perdit dans l'air; la voile dont elle couvrait huit mille cavaliers arabes se leva, et les zéphyrs virent la plaine couverte d'ennemis aussi loin qu'ils pouvaient voir...

Huit mille cavaliers occupent un espace immense!

Ainsi, entre la garnison de Mazagran et tout renfort, se dressait cette barrière vivante dans laquelle on ne pouvait espérer faire brèche. Les cent vingt-trois soldats se seraient noyés au milieu de ces flots d'hommes et de chevaux.

Le feu continuait.

Tout à coup une voix cria:

— Du canon! Ils ont du canon!

En effet, sur une hauteur, à six cents mètres de la redoute, deux pièces de bronze étincelaient au soleil, entourées des artilleurs d'Abd-el-Kader qui mettaient les canons en batterie.

Une solide infanterie de réguliers pour l'assaut, de l'artillerie pour faire brèche, une armée pour couper toute retraite et arrêter tout renfort, voilà ce que, du haut de leurs intraites vermoulues, virent ces cent vingt-trois hommes!

Au lieu de se décourager, ils plantèrent hardiment un drapeau tricolore sur le sommet de la redoute, et, à la vue de cet étendard, ils poussèrent avec un enthousiasme ardent le cri de:

— Vive la France!

LOUIS NOIR.

(La suite à demain)

TRIBUNAUX

CONSEIL DE RÉVISION DE LYON

Audience du 1^{er} avril

MEURTRE D'UN SERGENT PAR UN CAPORAL. — DÉTAILS ÉMOUVANTS. — CONdamnATION A MORT

Le 5 mars dernier, à Toulon, dans une chambre de la caserne du Jeu-de-Paume, un événement terrible s'accomplissait.

A la suite d'une légère punition qui lui avait été infligée, le caporal Dassonville, du 3^e régiment d'infanterie, déchargeait un fusil, à bout portant, sur le sergent Le Boulet.

Le malheureux sous-officier tombait frappé mortellement sans proférer une parole. Le meurtrier déposait sur son lit l'arme homicide et se livrait sans résistance à la garde, accourue pour s'emparer de sa personne.

Après une rapide instruction, le caporal Dassonville a été renvoyé devant le conseil de guerre sous la double inculpation de voies de fait commises avec préméditation, et à l'occasion du service, sur la personne du sergent Le Boulet, son supérieur, et d'homicide volontaire sur la même personne.

Le conseil de guerre, appelé à statuer sur cette affaire, s'est réuni le 23 mars au fort Lamalgué.

Voici les détails révélés par l'instruction:

Le sergent Le Boulet avait vu le caporal Dasson-

ville occupé à boire une bouteille de vin avec un soldat nommé Bichler.

Le sergent reprocha au caporal cette infraction à la discipline et termina sa remontrance en infligeant à Dassonville deux jours de salle de police.

Dassonville, mécontent de cette punition, dit alors au sergent:

— Mais, sergent, je ne fais pas de mal; je bois avec un soldat qui est plus ancien que moi, et je ne suis pas ivre.

Malgré cela, le sergent se retira pour aller faire libeller le motif de la punition dans la chambre du sergent-major.

L'accusé l'y suivit à deux reprises différentes pour le prier de ne pas donner suite à cette punition.

Pendant ce colloque, le sergent Le Boulet et le caporal Dassonville étaient arrivés au fond de la chambre.

Le long du mur se trouvait placé le râtelier d'armes.

Le sergent répéta de nouveau son ordre.

Dassonville se retourna et dit:

— Il faut donc, sergent, se mettre à genoux pour faire lever ma punition?

Le sergent répliqua:

— Non, mais il faut me suivre à la salle de police.

— Eh! bien, dit Dassonville, si vous me punissez, je vais me faire sauter la cervelle.

Le sergent dit alors d'un air incrédule:

— Mais avec quoi voulez-vous vous tuer, puisque vous n'avez pas de cartouches?

A ces mots, et avec la rapidité de l'éclair, Dassonville prit son fusil de la main gauche, l'arma vivement de la main droite et pressa la détente. Le coup fut tiré dans la direction du sergent Le Boulet, qui se trouvait à quelques pas du caporal, mais sans épauler, sans viser et en allongeant les bras.

La balle traversa la poitrine du sergent, alla frapper le mur et, rebondissant, revint même contusionner un soldat qui se trouvait dans la chambre.

Le sergent, se sentant touché, avait porté les mains à sa poitrine et reculé d'un pas contre le mur, mais il s'affaissa immédiatement sur lui-même et ne fit plus un mouvement.

A l'audience, l'accusé Dassonville, interrogé sur les motifs qui l'ont porté à commettre cette action criminelle, déclare qu'il ne peut s'expliquer encore à l'heure qu'il est comment cela s'est fait. Il fallait, dit-il, qu'il eût à ce moment-là la tête perdue. Il n'avait, en effet, aucun sentiment de haine contre le sergent Le Boulet, avec lequel il n'avait eu que de très-rare rapports. Il proteste contre toute pensée de préméditation et soutient que, dans le désespoir véritable que lui causait la punition qui lui avait encourue, il a eu réellement la pensée de se suicider pendant le temps qui a précédé le crime.

Les efforts de la défense n'ont pu être couronnés de succès; le conseil, après une longue délibération, et à la majorité de six voix contre une, a admis l'accusation dans toute son intégrité. En conséquence, la peine de mort a été prononcée contre le caporal Dassonville. Un double pourvoi en grâce et en révision a été immédiatement formé par le condamné.

Le conseil de révision de Lyon, dans sa séance du 1^{er} avril, a prononcé l'annulation de ce jugement.

Le conseil de guerre de Marseille doit, dit-on, prochainement statuer à nouveau sur cette affaire.

(la Presse.)

LIBRAIRIE — SCIENCES — ARTS — AGRICULTURE

LA TOILETTE DES ENFANTS

Journal paraissant le 15 de chaque mois.
Paris: 10 fr. par an. — Départements: 12 fr.
Texte illustré, gravures coloriées, patrons, modes, jeux, surprises, contes, légendes, etc., etc.
Paris, 9, rue Villedo-Richelieu.

Paris. — Imprimerie Vallée, 15, rue Breda.

tents ne sont-ils pas nécessaires pour que l'enfant devienne homme, l'être ignorant et faible, roi de la terre!

Et, sans cesse, jusqu'à la mort, les courageux et les bons persévèrent dans cette voie ardue du travail, ils élargissent leur intelligence par l'étude, leur cœur par le dévouement.

Voilà le travail mystérieux de la chrysalide humaine, le travail par lequel elle acquiert le pouvoir et le droit de briser l'enveloppe du corps et de planer avec des ailes.

— Rével folie! murmura la comtesse de Monte-Cristo.

— Folie! révéla le docteur Ozam sur un ton de douce ironie. Alors pourquoi, vous-même, si vous traitez cette croyance, cette foi dans une vie supérieure, de folie et de rêve, pourquoi avez-vous donné ce rêve et cette folie pour base à votre vie tout entière?

La loi supérieure qui nous régit ne demande à chacun de nous que l'effort dont son courage est capable. C'est nous-mêmes qui nous imposons nos devoirs et en fixons l'étendue. Vous vous en êtes créé d'immenses?

Le vulgaire des hommes ne poursuit comme idéal que la stricte probité; vous avez été tenté, vous, par la tâche sublime de l'apôtre et de la rédemptrice.

Si le poids sous lequel vous courbez est trop lourd, n'en accueillez que vous. — L'apôtre, par une loi juste, est dévoué au martyre; il faut que ses travaux et ses peines soient démesurés pour que

son mérite s'en augmente d'autant et que sa gloire future en devienne plus radieuse. S'il faiblit devant la tâche entreprise, c'est que la force qu'il sentait en lui n'était point forcée, mais orgueille!

Ah! folle, qui as voulu conquérir la gloire réservée aux martyrs sublimes de l'humanité, et qui dès les premiers pas sanglants et te tords les bras, et cries:

— Je ne peux plus! Ecarter de moi cette amertume! je veux mourir!

Ce n'est pas de mourir qu'il s'agit, c'est de renaitre.

Jamais le docteur Ozam ne s'était dévoilé à Hélène sous cet aspect mystique, presque sacerdotal.

Quelle idée s'était-il donc faite d'elle, à quelle perfection avait-il cru la croire parvenue pour lui faire un crime de la légitime faiblesse de sa douleur?

— Oui, soupira-t-elle en courbant à son tour le front devant cet homme, elle devant qui tous les fronts se courbaient; oui, je sens que vous avez raison! J'ai entrepris une œuvre plus grande que mes forces. Oui, docteur, j'ai été orgueilleuse, je m'en confesse dans toute l'humilité de mon cœur; je me suis dit: Tu remplaceras la Providence! tu seras la missionnaire de Dieu!

Hélas! je ne me doutais pas qu'à cette mission il me faudrait sacrifier non-seulement ma vie, mais encore celle de mon enfant.

C'est vrai! je suis égoïste, mon cœur n'est pas assez large pour l'immense charité que je lui voulais faire contenir. Ma douleur personnelle m'étreint d'une façon plus poignante que celle que je m'étais donné le devoir de consoler. Oui, oui, c'est vrai!... du moment où j'ai revêtu cette œuvre, où je l'ai entreprise, il était de mon devoir d'étouffer en moi toute ambition, tout amour limité sur la tête d'un être plus cher que les autres.

Quiconque veut aimer l'humanité de cet amour divin que je rêvais ne doit aimer qu'elle. Tenez, docteur, il y a quelques jours, une pauvre femme protégée de Mme Lamouroux est venue ici même.

Comme moi, elle avait perdu son unique enfant — c'était une âme brisée — moi j'étais alors dans tout le délire de ma joie et je l'ai écoutée avec pitié sans doute, mais une pitié presque indifférente.

Et cependant elle souffrait aussi, autant que moi, plus que moi peut-être en cet instant, puisqu'elle n'avait pas, elle, la consolation sublime d'un devoir supérieur pour la soutenir.

Oui, je m'en confesse, je m'en accuse, la souffrance de cette pauvre femme aurait dû avoir un écho plus profond dans mon cœur, puisque, dans un jour de fol orgueil, je ne me suis plus contentée d'être mère et j'ai voulu devenir rédemptrice.

(La suite au prochain numéro.)

ÉDILITÉ

Des additions importantes vont être faites au château d'Ecouen, maison d'éducation des demoiselles pensionnaires de la Légion d'honneur.

Ce château est terminé, du côté nord, par une terrasse d'où l'on jouit d'un des plus beaux points de vue des environs de Paris, mais qui est en saillie sur une propriété privée, ancienne dépendance de ce domaine, et qui en a été séparée par aliénation.

De cet état de choses résulte une certaine gêne pour l'établissement, tandis que la propriété contiguë est, de son côté, soumise à des servitudes qui, plusieurs fois, ont donné lieu à des contestations.

C'est pour remédier à ces inconvénients que la propriété en question va être annexée au château d'Ecouen et appropriée aux besoins de la maison.

C'est au château d'Ecouen, on se le rappelle sans doute, que fut donné le fameux édit de 1559 qui prononçait la peine de mort contre les luthériens.

En 1632, ce domaine fut confisqué par la couronne, après que le maréchal de Montmorency eût été décapité à Toulouse.

D'après une légende du dix-septième siècle, Louis XIII étant allé à Ecouen pour y passer quelques jours, crut apercevoir, le soir, dans l'une des salles, l'ombre du maréchal de Montmorency.

— Messieurs, s'écria-t-il aux gens de sa suite, partons sur-le-champ; je ne veux pas coucher ici!